

Pandémie grippale

Le virus H1N1 continue de progresser en France. Y-aura-t-il une épidémie de grippe cet automne ? Il semble bien que oui et il faudra faire avec ! Alors autant commencer à s'y préparer.

Ce n'est pas la virulence du virus qui pose problème (les autorités sanitaires nous affirment qu'elle est et restera modérée), mais c'est le risque de diffusion de la grippe à un grand nombre de personnes, notamment parmi la population active (car le virus est très contagieux et l'immunité naturelle contre la souche H1N1 est très faible en particulier chez les sujets jeunes). On peut craindre alors une désorganisation temporaire de l'activité économique du fait de l'absentéisme des salariés malades, obligés de rester quelques jours à la maison.

La France étant actuellement en phase 5A du « Plan Pandémie Grippale », il est fortement recommandé aux chefs d'entreprises de formaliser dans un PLAN de CONTINUITE les mesures internes devant être prises afin de concilier la continuité des activités et la protection des salariés :

- Se procurer des masques anti-projections et des masques de type FFP2 pour le personnel en contact fréquent avec

Quelques conseils pour les entreprises

- le public ou s'il occupe une activité « stratégique » pour la collectivité ;
- Limiter le rassemblement des personnes, notamment les réunions ;
- Renoncer temporairement aux poignées de mains et à l'usage de l'ascenseur ;
- Assurer un nettoyage « renforcé » des locaux (poignées de portes, surfaces de travail, claviers d'ordinateurs et souris...);
- Pensez à bien aérer quotidiennement les bureaux quand cela est faisable ;
- Mettre à disposition des salariés de quoi assurer une bonne hygiène des mains (savons liquides et solutions hydro-alcooliques, serviettes en papier, mouchoirs jetables, sacs poubelles avec des liens de fermeture) ;
- Enfin, n'achetez en aucun cas d'antiviraux sur internet que se soit à titre privé ou pour vos salariés. La prescription de Tamiflu ou de Relenza est faite exclusivement par les médecins dans des circonstances particulières.

GRIPPE A (H1N1)

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION



LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR
AVEC DU SAVON OU UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE



UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER POUR ÉTERNUER OU TOUSSER,
PUIS JETEZ-LE DANS UNE POUBELLE ET LAVEZ-VOUS LES MAINS



EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX, APPELZ VOTRE MEDECIN TRAITANT OU LE 15

POUR TOUTE INFORMATION

0 825 302 302

(0,15 euro/min depuis un poste fixe)

www.pandemie-grippale.gouv.fr



Pour en savoir plus

- [Circulaire du 18 décembre 2007](#) complétée par la [circulaire du 3 juillet 2009](#) et [Plan national](#) de prévention et de lutte « Pandémie grippale » sur www.grippe-aviaire.gouv.fr
- [Les règles d'hygiène et de sécurité au sein des entreprises en pandémie grippale](#) sur www.grippe-aviaire.gouv.fr
- [Guide pratique](#) de la vie quotidienne sur www.pandemie-grippale.gouv.fr
- [Diaporama « Pandémie grippale : Conseils aux entreprises »](#) réalisé par le Dr Spiegel, médecin du travail de STSA sur www.stsa.fr.
- Dossier « Grippe mexicaine et risque de pandémie » sur www.inrs.fr.

PRESTATION de STSA : Information, Prévention

Vous trouverez sur le site web de STSA des conseils de bonne pratique en matière de prévention et de protection contre le virus H1N1, notamment un diaporama (qui sera d'ailleurs présenté lors de l'Assemblée générale de STSA le jeudi 10 septembre).



frottez les ongles et le bout des doigts



frottez la paume des mains



frottez entre les doigts



frottez à l'extérieur des mains



Bien sûr, les médecins du travail sont à votre disposition pour répondre à vos préoccupations sur ce sujet.